AUX PRIX DE NOLITOURS, ON PEUT TOUS ALLER SE RÉCHAUFFER CET HIVER

nolitours
DU SOLEIL POUR TOUT LE MONDE
nolitours.com

VOL VERS PORT-AU-PRINCE

DÉPARTS DE MONTRÉAL TOUS LES MERCREDIS

SIÈGES LIMITÉS**

ALLOCATION DES BAGAGES : Allocation de bagages de 50 kilos autorisée sur les vols (2 pièces maximum dont aucune ne doit dépasser 30 kg).

Allocation de bagages
Allocation de bagages de 50 kilos autorisée sur les vols
(2 pièces maximum dont aucune ne doit dépasser 30 kg).

La classe Club : Un monde de privilèges
Bénéficiez à l'année du service personnalisé et des privilèges exclusifs de la classe Club, tels que des sièges plus larges et plus confortables, un espace accru pour les jambes, la sélection de sièges gratuite*, un choix de repas succulents, de bons vins et plus encore !

Sélection de sièges
Faites votre sélection en ligne au airtransat.ca ou composez sans frais le 1 877 TRANSAT.

Réservations
514 987-1550 ou 1 800 587-2672 • LEISURELINK • SABREVACATIONS
WWW.NOLITOURSAGENT.COM

À partir de 459 $

7 jours
Départ : 14 mars 2012
Retour : 21 mars 2012
789 $

7 jours
Départs : 9, 16, 23 et 30 mai 2012
Retours : 16, 23, 30 mai et 6 juin 2012
459 $

Club
À PARTIR DE
100 $
PAR SEGMENT

Départs de Montréal. Prix par personne pour le vol aller-retour en classe Économie, incluant les taxes et frais applicables. Prix disponibles au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées à compter du 26 janvier 2012, sous réserve de disponibilité lors de la réservation. En cas de disparité entre ce feuillet et les prix en système, ces derniers ont priorité. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Sud 2011-2012 de Nolitours. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. **Sièges disponibles à ce tarif : 10 par départ. Nolitours est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (nº 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2. // 25 janvier 2012

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des* agents de voyages.